



Conseil économique et social

Distr. générale
5 mai 2006
Français
Original: anglais

Session de fond de 2006

New York, 3-28 juillet 2005

Point 7 f) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de coordination, questions relatives au programme et autres questions : Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications

Note du Secrétaire général

Conformément aux principes énoncés dans le rapport qu'il a établi en application de la résolution 2000/29 du Conseil économique et social (E/2001/7), le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil le quatrième rapport annuel du Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications.

* E/2006/100.



Quatrième rapport annuel du Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications

Résumé

Dans sa quatrième année d'existence, le Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications a largement contribué aux préparatifs de la phase du Sommet mondial sur la société de l'information qui a eu lieu à Tunis dans le cadre de ses activités de base, par l'intermédiaire de ses groupes de travail et de ses réseaux régionaux. Il a en effet parrainé plusieurs réunions régionales, organisé une série de forums internationaux, produit plusieurs publications et activement participé à des événements organisés par d'autres acteurs; il a également organisé trois tables rondes de haut niveau sur les liens entre technologies de l'information et des communications, sciences et techniques et objectifs du Millénaire pour le développement, et largement contribué au Partenariat sur la mesure des technologies de l'information et des communications (TIC) au service du développement dans le cadre de son groupe de travail sur les indicateurs des TIC et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le mandat du Groupe d'étude des TIC s'est achevé fin 2005, mais on est loin d'avoir épuisé toutes les possibilités qu'offrent les TIC pour promouvoir le développement. L'alliance mondiale pour les TIC et le développement, qui a récemment été approuvée par le Secrétaire général, a pour mission de faciliter et promouvoir l'intégration des TIC dans les activités de développement afin de contribuer à inscrire la suite donnée au Sommet mondial sur la société de l'information dans l'ensemble du programme de développement de l'Organisation des Nations Unies.

L'alliance poursuivra et approfondira les travaux déjà réalisés, notamment dans le cadre du Groupe d'étude des TIC et du processus du Sommet mondial sur la société de l'information, pour s'attaquer aux questions fondamentales liées au rôle des TIC dans le développement économique, l'éradication de la pauvreté et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	4
II. Situation actuelle	3–13	4
III. Le rôle du Groupe d'étude sur les TIC	14–18	6
IV. Activités et réalisation	19–74	8
A. Réunions du Groupe d'étude sur les TIC	21–27	8
B. Série de tables rondes sur les sciences, les techniques et l'innovation	28–33	10
C. Contribution aux préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information	34–36	11
D. Contribution au Sommet mondial sur la société de l'information	37–59	12
E. Contribution au suivi et à la mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information	60–67	17
F. Activités diverses	68–74	19
V. Évaluation et voie à suivre : les TIC au service du développement et le Programme des Nations Unies pour le développement	75–85	20
VI. Conclusion	86–88	23

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi en application de la résolution 2000/29 du Conseil économique et social en date du 28 juillet 2000 et de la décision 2001/210 en date du 13 mars 2001 relative à la création du Groupe d'étude sur les technologies de l'information et des communications (TIC).

2. Il couvre les activités du Groupe d'étude de mars 2005 à la fin de son mandat, en décembre 2005. Il donne un aperçu de la situation, décrit le rôle du Groupe dans l'élargissement de l'accès aux TIC et leur application aux fins de la réalisation des objectifs de développement des Nations Unies, présente les principales activités du Groupe, en évalue l'efficacité et envisage l'avenir de la contribution des TIC au développement.

II. Situation actuelle¹

3. On se souviendra de 2005 comme d'une année charnière pour les acteurs internationaux du développement. C'est l'année où se sont succédé de très près le Sommet sur les suites données à la Déclaration du Millénaire et la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information. Le premier a appelé l'attention de la communauté internationale sur l'ampleur de ce qui doit encore être fait pour que les objectifs internationaux en matière de développement soient atteints d'ici à 2015; le second sur les immenses possibilités qu'offrent les TIC pour faciliter concrètement la réalisation de ces objectifs en augmentant la portée des activités.

4. Le Sommet de 2005 sur les suites données à la Déclaration du Millénaire a confirmé que des progrès étaient accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment de ceux énoncés dans la Déclaration (voir la résolution 55/2), et que l'appel lancé aux acteurs de développement pour s'écarter des pratiques habituelles et engager résolument des actions plus originales avait été entendu.

5. Les 19 000 personnes qui ont participé au Sommet mondial sur la société de l'information deux mois plus tard ont acclamé l'application concertée des TIC – sous leurs diverses formes : ordinateurs, appareils portables, téléphonie câblée et sans fil, jusqu'aux radios et télévisions – comme étant un élément essentiel de la capacité de l'humanité à faire face aux défis du développement, tels que la pauvreté, la faim, la maladie, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes.

6. Ces sommets capitaux ont eu lieu à un moment où la conjoncture était relativement favorable pour promouvoir le développement social et économique. Entre le terrorisme, l'insécurité, les cours élevés du pétrole et les troubles régionaux et nationaux, gouvernements, marchés et citoyens connaissaient de multiples difficultés, mais les situations macroéconomiques et politiques étaient pour l'essentiel stables. Certains processus axés sur le développement, tels que les négociations du Protocole de Kyoto et les négociations commerciales de Doha, n'ont peut-être pas donné lieu à des progrès tangibles dans des domaines tels que la préservation de l'environnement et le commerce international, mais on est en droit de se montrer optimiste pour ce qui est de l'exploitation des TIC au service du développement.

7. Il reste bien sûr beaucoup à faire pour combler la fracture numérique, mais la situation des personnes auparavant exclues des réseaux de communication s'est améliorée au cours des 25 dernières années. Le nombre d'utilisateurs desservis par les réseaux téléphoniques s'est en effet considérablement accru; en 2005, les pays en développement comptaient pour plus de 60 % des lignes téléphoniques recensées dans le monde, essentiellement en raison de la multiplication des téléphones mobiles aujourd'hui plus nombreux que les lignes fixes. Avec les services prépayés et les cartes d'appel, même les ménages démunis ont accès au téléphone.

8. L'utilisation de l'Internet aurait en outre plus que quadruplé entre 2000 et 2005. Cette expansion tient en grande partie à la nouvelle technologie sans fil et aux modèles commerciaux connexes qui ont accentué la concurrence, accéléré le développement de l'infrastructure à large bande dans les pays riches comme dans les pays pauvres et contribué en particulier à relier aux réseaux les pauvres des zones urbaines et les zones rurales grâce à des services à la fois abordables et viables sur le plan commercial.

9. D'autres formes de technologie ont contribué à relever les niveaux d'accès et d'utilisation. La puissance de calcul continue ainsi d'augmenter grâce à une évolution originale de l'architecture des puces. Les appareils sont de plus en plus petits, intègrent de plus en plus de fonctions et leurs prix sont de plus en plus abordables. De puissants moteurs de recherche ont rendu gérable l'immense réservoir d'informations et d'adresses que constitue le Web tandis que les liaisons à large bande ont démultiplié la souplesse et l'utilité des connexions à l'Internet.

10. Malgré les progrès accomplis dans la diffusion des TIC, ainsi que les innovations techniques et l'évolution des services, les disparités d'accès aux TIC restent considérables, aux niveaux tant international que national. L'efficacité des politiques visant à surmonter ces disparités est souvent compromise par le manque de données disponibles dans la plupart des pays en développement. De nombreux gouvernements ne disposent pas d'outils adéquats pour contrôler, évaluer et orienter les investissements réalisés dans les TIC et la connectabilité dans les régions qui ne sont pas desservies. Si la nécessité de disposer d'indicateurs mesurables et comparables pour suivre les progrès accomplis et évaluer les résultats de l'édification de la société de l'information est désormais admise, il reste à convenir des données à compiler et évaluer au niveau international et des organisations devant se charger des divers indicateurs concernant notamment l'accès, la qualité, le coût par rapport aux moyens, l'efficacité et la durabilité.

11. Grâce au succès des campagnes d'information sur le processus du Sommet mondial sur la société de l'information et de celles menées par les acteurs des TIC au service du développement, il est de plus en plus largement admis qu'à condition d'être appliquées de façon stratégique, les TIC peuvent permettre d'améliorer la croissance des entreprises de toute taille et des pays à tous les stades de développement, en créant ainsi de nouvelles sources de revenus et d'emplois pour les pauvres. Les TIC peuvent réduire la pauvreté en améliorant l'efficacité économique d'un pays et sa compétitivité sur la scène internationale. Outre à réduire les écarts de revenus, ces technologies peuvent permettre d'améliorer les services de santé, l'éducation et l'intégration sociale et promouvoir un gouvernement plus efficace, transparent et démocratique, en particulier si elles sont utilisées dans le respect de la liberté d'information et d'expression.

12. La contribution particulière des TIC à une réduction durable de la pauvreté est de plus en plus largement admise par les dirigeants politiques du monde entier. Un consensus se dégage quant à la nécessité impérieuse de mieux intégrer les TIC aux stratégies économiques et politiques en faveur du développement, aux niveaux national, régional et international. La situation évolue toutefois lentement à cet égard. Les plus grandes difficultés auxquelles se heurtent l'intégration et la diffusion des TIC dans les pays en développement tiennent aux carences des politiques, au manque de moyens d'intervention, à l'opposition de groupes d'intérêt et à la persistance d'obstacles à l'adoption des TIC – lenteur, manque de fiabilité et coût élevé des télécommunications, mesures d'incitation limitées pour faire évoluer les modèles commerciaux et les structures opérationnelles, absence de confiance et obstacles d'ordre juridique.

13. C'est bien sûr aux gouvernements que revient la responsabilité première de la prospérité des citoyens et qu'il appartient de créer des conditions économiques, politiques et sociales favorables, notamment en élaborant et en appliquant des cyberstratégies pour orienter le développement national. Les autres acteurs ont toutefois des responsabilités distinctes mais tout aussi importantes pour veiller à ce que les TIC bénéficient à tous – femmes, hommes et enfants. Comme énoncé au fil des documents du Sommet mondial sur la société de l'information, ce n'est que grâce à la coopération internationale des gouvernements et au partenariat entre toutes les parties prenantes qu'il sera possible de relever le défi qui nous est lancé, à savoir tirer parti du potentiel des TIC au service du développement pour promouvoir l'utilisation de l'information et du savoir afin d'atteindre les buts et objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, et de traiter les priorités du développement aux niveaux national et local pour, ainsi, améliorer encore le développement socioéconomique de tous les êtres humains².

III. Le rôle du Groupe d'étude sur les TIC

14. Depuis son lancement en 2001, le Groupe d'étude sur les TIC s'est appuyé sur une approche multipartite pour promouvoir les possibilités qu'offre le numérique, en particulier dans les pays en développement. Il a reçu pour mandat de contribuer à la formation d'un partenariat stratégique entre les organismes des Nations Unies, les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les autres acteurs. Plutôt que d'essayer de créer une niche institutionnelle, ses membres, réseaux régionaux et groupes de travail thématiques ont collaboré avec d'autres institutions, réseaux et projets pour s'appuyer sur leurs ressources financières et techniques afin d'élargir les perspectives d'un plus grand nombre de citoyens de la planète, de travailler ensemble pour mieux faire comprendre ce que les TIC peuvent faire pour améliorer la qualité de vie et de favoriser les applications concrètes de ces techniques pour relever les défis du développement. Le Groupe d'étude a progressivement gagné en maturité, de même que les protagonistes du monde de l'informatique et des télécommunications au service du développement qui se sont fédérés autour des deux phases du processus du Sommet mondial sur la société de l'information et ont depuis lors élargi leur influence parmi les acteurs du développement.

15. Le Groupe d'étude n'est ni un organisme opérationnel, ni une agence de réalisation ni une institution de financement. Parce qu'il est ouvert, légitime et fédérateur, le Groupe d'étude constitue un lieu d'échanges exceptionnel qui s'est

avéré propice au dialogue intersectoriel sur les normes et pratiques internationales, l'information, ainsi que la cohérence et la coordination des politiques, et a largement contribué à orienter les progrès des initiatives en faveur du développement. En menant activement campagne, il a pu contribuer à établir des liens entre les TIC et les programmes de développement lors des phases de Genève et de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information, du Sommet de 2005 sur les suites données à la Déclaration du Millénaire et dans le cadre des activités régionales menées par les organismes des Nations Unies et à l'extérieur. Il a pris la tête du débat concernant la façon dont on pourrait tirer parti des TIC aux fins de la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international. Il a non seulement alimenté et enrichi le débat de fond sur les questions liées aux TIC au service du développement dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information et du suivi du Sommet du Millénaire, mais il a également facilité l'examen de la conception de stratégies et politiques privilégiant l'action.

16. Au cours de ses quatre années d'existence, le Groupe d'étude s'est employé à faire comprendre en quoi les TIC pouvaient faciliter et promouvoir la réalisation de multiples objectifs de développement des organismes des Nations Unies. Il a montré que les TIC avaient des retombées à la fois directes – en élargissant le rayon d'action, l'envergure et l'impact des programmes en faveur du développement social, des services de santé, des programmes d'enseignement et de formation, ainsi que la participation des citoyens – et indirectes – notamment en créant de nouveaux débouchés économiques qui aident les individus, les collectivités et les nations à s'arracher à la pauvreté.

17. Le Groupe d'étude, qui a collaboré au processus du Sommet mondial sur la société de l'information depuis le début, y a contribué par des actions concrètes. Il a organisé plusieurs forums internationaux et tables rondes de haut niveau sur des thèmes de fond essentiels, tels que la gouvernance de l'Internet et le financement des TIC au service du développement, organisé des réunions de ses membres avec d'autres spécialistes du développement international et des TIC, des décideurs et d'éminents représentants du secteur privé et de la société civile pour promouvoir l'exploitation des TIC au service du développement, permettre l'échange de données d'expériences et d'opinions et le repérage des possibilités restées inexploitées, des projets pilotes réussis et des approches originales du développement. Lors des phases de Genève et Tunis, il a organisé plusieurs manifestations parallèles et participé à la tribune consacrée aux TIC au service du développement ainsi qu'à l'exposition sur les TIC pour tous. Dans le cadre de ses réseaux régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans les pays arabes, en Europe et en Asie centrale, le Groupe d'étude a organisé des manifestations dans les pays en développement pour inscrire le Sommet mondial sur la société de l'information dans une perspective régionale et renforcer les capacités des représentants des pays en développement pour les aider à intervenir plus efficacement. De même, ses groupes de travail thématiques sur les politiques relatives aux TIC et la gouvernance, la mise en place de conditions favorables, la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités, ainsi que les indicateurs des TIC et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ont permis à des praticiens, des chercheurs, des donateurs et des destinataires de l'aide de communiquer en ligne et en personne aux fins de la réalisation des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information.

18. Tout au long de l'exercice de son mandat, le Groupe d'étude a également appuyé un certain nombre de projets indépendants du processus du Sommet mondial sur la société de l'information mais complétant ce dernier, qui ont été mis en œuvre avec succès en collaboration avec différents organismes partenaires, notamment l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), la Banque mondiale, des banques de développement régional et plusieurs autres organismes et projets. Le Groupe d'étude a également collaboré étroitement avec des partenaires du secteur privé, tels qu'Intel, Hewlett Packard, Nokia et Siemens.

IV. Activités et réalisations

19. Bien qu'il ait été constitué avant le lancement du processus du Sommet mondial sur la société de l'information, le Groupe d'étude sur les TIC a décidé d'orienter ses travaux de façon à compléter ceux du Sommet en tenant compte de la capacité de ce dernier à canaliser les efforts au niveau international pour promouvoir une vision de la société de l'information centrée sur la personne humaine, ouverte à tous et axée sur le développement telle qu'elle est évoquée dans la Déclaration de principe de Genève, et pour atteindre les objectifs de développement énoncés lors des conférences et réunions au sommet tenues dans les années 90 et repris dans la Déclaration du Millénaire.

20. En 2005, les travaux du Groupe d'étude ont continué de contribuer à la réalisation des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information en favorisant le dialogue au niveau international à propos de questions clefs par des réunions, des rencontres et des tables rondes; en participant aux préparatifs, à l'exécution, au suivi et à la mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information; en diffusant des connaissances et en instaurant des synergies par ses collections d'ouvrages; en développant et en approfondissant ses autres initiatives, notamment son appui aux réseaux et partenariats internationaux en faveur des TIC au service du développement et sa collaboration avec les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les organismes des Nations Unies pour tirer efficacement parti des TIC afin de relever les défis du développement.

A. Réunions du Groupe d'étude sur les TIC

21. Le Groupe d'étude sur les TIC a tenu trois sessions en 2005 : en avril à Dublin, en octobre à Genève et en novembre à Tunis.

22. Un forum mondial sur l'élaboration d'une stratégie multipartite visant à mettre les TIC au service de l'éducation s'est tenu à Dublin, les 13 et 14 avril 2005³, en marge de la huitième session du Groupe. Organisé sous l'égide du Gouvernement irlandais et du projet lancé par le Groupe sous le nom de Global e-Schools and Community Initiative (GeSCI), ce forum a rassemblé plus de 300 représentants, dont des ministres et d'autres hauts responsables des pouvoirs publics, d'éminents spécialistes de l'enseignement et des représentants de la société civile, du secteur privé, des milieux universitaires et des jeunes.

23. Ce forum a permis un réel dialogue sur les possibilités de réduire la pauvreté et d'améliorer le développement, à la fois en développant les compétences

cognitives, créatives et technologiques nécessaires pour maîtriser les techniques numériques de façon productive, et en utilisant la technologie pour améliorer les expériences d'apprentissage, remédier au manque de moyens et surmonter les obstacles qui s'opposent à ce que les étudiants acquièrent une éducation. Les représentants des jeunes ont souligné la nécessité d'associer les jeunes à l'élaboration des politiques et l'importance d'un dialogue entre générations. Le rôle des TIC et de l'éducation dans la réussite des actions menées pour réaliser les objectifs d'ici à 2015 a également été mis en évidence.

24. La publication intitulée *Harnessing the Potential of ICT for Education: A Multistakeholder Approach – Proceedings of the Dublin Global Forum of the United Nations ICT Task Force*⁴, qui a été réalisée par le Groupe d'étude en collaboration avec GeSCI, présente des idées et des initiatives originales concernant l'utilisation des TIC au service de l'enseignement et évoque les rôles de toutes les parties concernées. Elle comporte également des monographies sur des projets de terrain fondés sur les TIC et sur la mise en place d'infrastructures nationales tirant parti des nouvelles technologies pour améliorer les habitudes d'enseignement et d'apprentissage.

25. Le Groupe d'étude a tenu une séance privée à sa huitième session le 15 avril⁵ au cours de laquelle il a dressé le bilan de sa contribution au suivi du Sommet mondial sur la société de l'information et des activités qu'il mène en rapport avec le Sommet de 2005 sur les suites données à la Déclaration du Millénaire, examiné le budget et débattu de la proposition relative à la constitution d'une alliance mondiale (voir par. 83). Cette séance a été précédée de réunions des groupes de travail sur les politiques relatives aux TIC et la gouvernance, la mise en place de conditions favorables, la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités, ainsi que les indicateurs des TIC et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

26. Le Groupe d'étude a tenu sa neuvième session dans les locaux de l'Organisation internationale du Travail à Genève le 1^{er} octobre 2005, immédiatement après la troisième session du Comité préparatoire de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information⁶. Ses membres ont débattu des résultats de la table ronde organisée le 13 septembre 2005 sur l'investissement et l'innovation dans le cadre du développement des sciences et techniques aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire (voir par. 29), de l'issue de la troisième session du Comité préparatoire, des contributions du Groupe à la phase de Tunis et de la proposition visant à constituer une alliance mondiale en tenant compte de l'évolution de la situation depuis la session du Groupe tenue à Dublin.

27. Le Groupe d'étude a tenu sa dixième session à Tunis le 18 novembre 2005, en marge du Sommet mondial sur la société de l'information. Son président a évoqué les travaux et les réalisations du Groupe ainsi que les textes issus de la phase de Tunis en rapport avec les travaux des organismes des Nations Unies dans le domaine des TIC au service du développement. Les membres du Groupe ont évalué les activités de ce dernier, l'état d'avancement des travaux relatifs à la proposition concernant la création d'une alliance mondiale et les incidences qu'aurait la constitution envisagée par l'agenda de Tunis d'une instance sur la gouvernance de l'Internet. Les intervenants ont salué les travaux réalisés par le Groupe, exprimé leurs remerciements au personnel de son secrétariat, souligné l'importance d'un renforcement de l'action multipartite et exprimé l'espoir que l'alliance mondiale

poursuivrait les importants travaux réalisés sur les TIC au service du développement.

B. Série de tables rondes sur les sciences, les techniques et l'innovation

28. Le Groupe a mis à profit l'occasion exceptionnelle offerte par la tenue du Sommet de 2005 sur les suites données à la Déclaration du Millénaire et de la phase de Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information au cours du second semestre de 2005 pour renforcer les liens entre les TIC et les objectifs de développement convenus au niveau international et harmoniser les textes issus de ces deux manifestations sur le plan stratégique en organisant notamment trois tables rondes de haut niveau.

29. Une table ronde sur les sciences, les techniques et l'innovation, notamment sur les TIC au service du développement aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, organisée le 30 juin 2005 à New York en partenariat avec la société Association for Information Technology (AIT) Global, a réuni les représentants de nombreux États Membres et organismes des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile. Une table ronde consacrée à l'innovation et l'investissement dans la perspective du développement des sciences et des techniques aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire s'est tenue au Siège de l'ONU le 13 septembre 2005, juste avant le sommet de 2005 sur les suites données à la Déclaration du Millénaire⁷. Cette manifestation était organisée dans les locaux du Département des affaires économiques et sociales (DAES) de l'ONU par le Groupe d'étude sur les TIC et le Projet Objectifs du Millénaire en collaboration avec le FNUPI. Les chefs d'État ou de gouvernement d'Haïti, de la Jordanie, de la Malaisie, du Pakistan, de la République dominicaine et du Sénégal, des dizaines de spécialistes des TIC au service du développement, des personnalités éminentes du secteur privé et de la société civile, ainsi que des chefs de secrétariat de l'ONU y ont pris la parole. En collaboration avec le FNUPI et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Groupe d'étude a organisé une table ronde à Tunis, le 17 novembre 2005, sur l'exploitation des TIC aux fins de la réalisation du programme des Nations Unies pour le développement et des objectifs du Millénaire pour le développement dans le cadre d'une manifestation officielle tenue en marge du Sommet mondial sur la société de l'information, au cours de laquelle des représentants de haut niveau des pouvoirs publics, du secteur privé, des milieux universitaires et des organismes des Nations Unies se sont essentiellement penchés sur les enjeux et perspectives en Afrique.

30. Ces tables rondes ont marqué le début d'une nouvelle phase tendant à unir les efforts des divers acteurs dans le domaine des sciences, des techniques, de l'innovation et des TIC au service du développement et à déterminer selon quelles modalités des partenariats internationaux pourraient continuer de contribuer à la réalisation du programme des Nations Unies pour le développement. Leur souplesse et leur modération ont facilité les échanges.

31. La rencontre de chercheurs, de spécialistes du développement, de décideurs, de chefs d'entreprise et de spécialistes des TIC a débouché sur la formulation de plusieurs messages clefs. Les participants ont notamment réaffirmé que le progrès technique fondé sur la science était le moteur d'un développement et d'une

croissance économique durables et que le renforcement des capacités scientifiques et la réalisation d'investissements dans des domaines techniques porteurs devraient faire partie intégrante des stratégies nationales de développement. Pour pouvoir utiliser les TIC afin d'intensifier les activités de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la croissance économique et de l'environnement, il faudrait pouvoir présenter aux décideurs des exemples de projets réussis dont les TIC aient amélioré les résultats, le rayonnement et l'efficacité dans les pays en développement.

32. C'est aux gouvernements qu'il appartient de prendre des initiatives et de mettre en place un environnement porteur et, à cet effet, de favoriser le développement des infrastructures, d'inscrire les sciences et techniques dans les programmes nationaux, de promouvoir des réseaux de recherche nationaux, d'encourager l'innovation et l'esprit d'entreprise et de systématiser le recours aux TIC pour promouvoir le développement. Les dirigeants doivent réunir des ressources, mobiliser tous les secteurs et faire participer tous les groupes de la société à la réalisation des objectifs de développement communs.

33. Les participants ont souligné le rôle essentiel du secteur privé pour lancer de nouvelles initiatives et investir dans les TIC. Ils ont encouragé les pouvoirs publics à inculquer le goût de l'innovation et l'esprit d'entreprise dans l'enseignement supérieur dans les pays développés et en développement. Certains intervenants ont insisté sur la nécessité de développer la participation des femmes et des filles aux sciences et techniques et à l'innovation, de trouver des solutions locales et de promouvoir la coopération régionale.

C. Contribution aux préparatifs du Sommet mondial sur la société de l'information

34. Le Sommet mondial sur la société de l'information a offert aux dirigeants politiques une occasion exceptionnelle pour s'entendre afin de façonner la société de l'information de demain et de tirer parti de la révolution des TIC pour promouvoir le développement.

35. En 2004 et 2005, le Groupe d'étude a largement contribué aux préparatifs de la phase de Tunis du Sommet en parrainant plusieurs réunions régionales, en organisant une série de rencontres internationales et en participant activement aux manifestations organisées par les autres partenaires. Il a également mis à contribution son vaste réseau de relations pour associer d'autres acteurs du secteur privé et de la société civile aux préparatifs.

36. Au niveau régional, le Groupe s'est allié avec la Commission économique pour l'Afrique et d'autres partenaires pour assurer une large participation à la Conférence régionale africaine préparatoire tenue à Accra en février 2005. Ses membres ont par ailleurs activement participé à la Conférence régionale préparatoire tenue au niveau ministériel à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 2005 pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Dans le cadre du plan d'action pour la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes, les objectifs et actions spécifiques que les participants ont arrêtés, et qu'ils se sont engagés à réaliser d'ici à 2007 afin que les bienfaits du numérique profitent à tous dans la région, permettront d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet.

D. Contribution au Sommet mondial sur la société de l'information

37. Le Groupe d'étude sur les TIC a notamment participé à une exposition et à un certain nombre de manifestations parallèles et a lancé plusieurs publications sur ses politiques. De nombreux membres du Groupe se sont fait remarquer au cours de la manifestation; ils ont notamment organisé des activités, prononcé des discours en assemblée plénière, élargi et renforcé leurs réseaux et repéré de nouvelles possibilités de collaboration.

1. Exposition sur les TIC pour tous

38. L'exposition organisée par le Groupe d'étude présentait des informations sur toutes ses activités et lui a donné l'occasion de diffuser ses publications. Le pavillon du Groupe d'étude a également exposé le projet GeSCI, l'initiative de la Fondation Cisneros en faveur de l'enseignement télévisuel en Amérique latine et l'enquête du DAES de l'ONU sur les TIC et les parlements, un projet de la Division de l'administration publique et de la gestion du développement et le portail du DAES mis en place sur Internet par la Division de la promotion de la femme pour donner accès à des sources d'information sur la situation des femmes (« WomenWatch », <<http://www.un.org/womenwatch/>>).

2. Manifestations parallèles officielles

39. Le Groupe d'étude sur les TIC a organisé des manifestations parallèles au cours du Sommet de Tunis. Ces manifestations ont évoqué un large éventail de thèmes liés aux TIC et donné aux parties prenantes l'occasion d'échanger leurs vues. Elles ont permis de réunir des collaborateurs de longue date et d'associer de nouveaux acteurs aux travaux du Groupe d'étude (voir par. 29).

Mesure de l'état de la société de l'information

40. La manifestation consacrée à la mesure de l'état de la société de l'information a réuni des acteurs des TIC aux niveaux national, régional et international afin de mettre en évidence l'importance d'une analyse quantitative de l'élaboration des politiques et de l'évolution en matière de TIC dans des domaines tels que l'enseignement, les services administratifs et la santé, de montrer comment la mesure des TIC contribue au suivi du Sommet mondial sur la société de l'information et de présenter un ensemble d'indicateurs statistiques convenus par les principales institutions internationales intervenant dans ce domaine. Cette manifestation a été organisée par le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement, qui regroupe 11 organisations, à savoir: le Groupe d'étude sur les TIC, la CNUCED, Eurostat, l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la Banque mondiale. Ce partenariat vise à promouvoir l'élaboration de données comparables sur les TIC au niveau mondial et à aider les pays en développement à recueillir des statistiques sur les TIC.

Gouvernance, citoyenneté mondiale et technologie

41. Le dialogue de haut niveau consacré au rôle des parlements dans la société de l'information sur les plans de la gouvernance, de la citoyenneté mondiale et de la technologie, que le DAES a organisé en collaboration avec le Groupe d'étude sur les TIC, a été l'occasion de faire connaître aux participants les vues de hauts responsables parlementaires ainsi que des initiatives essentielles en ce qui concerne le rôle que les assemblées nationales et régionales peuvent jouer dans l'édification de la société de l'information⁸. Cette manifestation a été l'occasion du lancement du Centre mondial pour les TIC au parlement, une alliance qui regroupe des assemblées nationales et régionales, des organismes bilatéraux et multilatéraux, des organisations internationales, des médias, des entreprises et des membres de la société civile qui s'emploient à donner aux assemblées législatives davantage de moyens d'agir en renforçant leurs capacités à tirer parti des TIC et à mettre les TIC au service du processus institutionnel, de l'accès des citoyens aux activités parlementaires et de la coopération interparlementaire.

Le choix de technologies appropriées pour enseigner

42. Lors de l'atelier sur le choix de technologies appropriées pour enseigner, le GeSCI a présenté son calculateur de coût total de possession, un outil disponible en ligne destiné à aider les décideurs et les praticiens à comprendre et à estimer les coûts et les avantages des différentes options possibles en matière de TIC dans l'enseignement⁹. Ce calculateur fait partie d'un projet qui a pour objectif de fournir aux décideurs et aux enseignants des pays développés et en développement des outils faciles d'accès pour comprendre l'intérêt d'investir dans les technologies au service de l'enseignement, en apprécier les atouts relatifs et déterminer la faisabilité des différentes options et tenir compte des conditions locales au niveau national lors des prises de décisions.

Les femmes dans la société de l'information

43. La table ronde organisée par les commissions régionales des Nations Unies, la CNUCED et le Groupe d'étude sur les TIC à propos de la place des femmes dans la société de l'information, et plus particulièrement de la mise en place d'une économie du savoir respectueuse de l'équilibre entre les sexes, a dressé le bilan des enseignements du passé et des données d'expérience tirées de l'action des différentes régions en faveur des femmes. Les participants ont reconnu qu'il fallait sensibiliser les décideurs à la nécessité de mettre en place une société de l'information ouverte à tous en promouvant une participation pleine et active des femmes et des hommes. Ils ont noté que la problématique hommes-femmes n'était pas prise en compte de façon adéquate dans l'Agenda de Tunis et ont formulé des propositions pour orienter les mesures à prendre de façon à donner aux femmes les moyens d'agir et à leur permettre d'avoir davantage accès aux TIC. Ils ont notamment estimé qu'une action ciblée sur l'éducation des jeunes, sur des politiques adaptées à la culture ainsi que sur les pauvres et les zones rurales permettrait de réduire les déséquilibres entre les sexes en renforçant les pouvoirs d'action des femmes et en leur donnant davantage accès aux TIC. Ils ont par ailleurs préconisé que les décideurs soient sensibilisés à la problématique hommes-femmes par des formations de façon à améliorer les politiques et les arrangements relatifs à l'exécution du Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information et à

la prise en compte de la situation des femmes et, d'une façon plus générale, à promouvoir l'équité et l'égalité.

Constitution de partenariats régionaux en faveur de la société de l'information

44. Les commissions régionales des Nations Unies et la CNUCED ont organisé une table ronde de haut niveau en collaboration avec le Groupe d'étude sur les TIC sur le thème des perspectives régionales et des dimensions mondiales de la constitution de partenariats régionaux en faveur de la société de l'information. Cette table ronde, présidée par le Président rwandais, visait à montrer comment des technologies novatrices peuvent favoriser la réalisation d'un développement durable sans laissés-pour-compte dans les régions. Dirigée par un comité de haut niveau composé de représentants des pouvoirs publics, du secteur privé et des organisations internationales, cette table ronde a mis en évidence l'importance de la coopération régionale et renforcé les partenariats entre secteurs public et privé aux fins de l'élaboration de stratégies viables en matière d'information. Les participants ont souligné que si l'on voulait réaliser les objectifs de développement convenus au niveau international, l'accès aux TIC était une nécessité et non un choix pour les pays en développement. Les commissions régionales, qui sont conscientes des difficultés qu'il y a à tirer parti des TIC afin de promouvoir le programme de développement, ont présenté des initiatives réussies qui pourraient être reproduites ailleurs.

Amélioration de la qualité et du rapport coût/efficacité des services médicaux et de l'enseignement grâce aux TIC

45. La réunion-débat sur l'amélioration de la qualité et du rapport coût/efficacité des services de santé et de l'enseignement grâce aux TIC, organisée conjointement par la société Siemens et le Groupe d'étude sur les TIC, avait pour objectif de mieux faire prendre conscience des possibilités qu'offrent les TIC pour améliorer la qualité et le rapport coût/efficacité des services publics essentiels, notamment dans le secteur de l'enseignement et le secteur de la santé. Les participants, qui ont présenté plusieurs projets concrets pouvant être reproduits et dont les résultats étaient quantifiables, ont prononcé des déclarations claires et positives.

Réduction de la fracture numérique par un accès à large bande à l'Internet

46. Dans le cadre de leur partenariat visant à promouvoir la mise en place d'un accès sans fil à large bande à l'Internet dans les municipalités et les communes non desservies de la planète, le Wireless Internet Institute (W2i) et le Groupe d'étude ont organisé une table ronde pour étudier le rôle fondamental du déploiement d'une infrastructure sans fil à large bande dans la réduction de la fracture numérique. En se fondant sur les travaux menés au cours des deux dernières années par le W2i en collaboration avec le Groupe d'étude (voir par. 4), les participants ont recensé les meilleures pratiques en matière de réglementation dans la perspective de la fourniture d'un service abordable, examiné des monographies sur le déploiement précoce d'infrastructures de connexion à large échelle et répertorié les enseignements tirés de l'expérience.

3. Nouvelles publications présentées lors du Sommet mondial sur la société de l'information

47. Le Groupe d'étude sur les TIC a présenté sept nouvelles publications à la manifestation de Tunis.

The World Summit on the Information Society: Moving from the Past into the Future

48. Cette publication présente plus de 50 points de vue recueillis auprès de protagonistes de premier plan qui ont participé à l'établissement de la Déclaration de principes et du Plan d'action adoptés lors de la phase de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information en décembre 2003¹⁰.

49. Ce recueil analyse le processus du Sommet du point de vue des organisations intergouvernementales, des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile; examine les principaux thèmes du Sommet, tels que l'histoire et la théorie, le développement, le financement et le renforcement des capacités, les droits de l'homme, les libertés des médias, la diversité culturelle, la propriété intellectuelle et la gouvernance de l'Internet; évoque les perspectives d'avenir, le Sommet de Tunis et au-delà.

Village Phone Replication Manual

50. Ce manuel a été publié en collaboration avec la Fondation Grameen des États-Unis et la Banque mondiale¹¹. Il analyse les difficultés que pose le raccordement des zones rurales aux réseaux de communication dans les pays en développement et donne des orientations pour reproduire dans d'autres pays le programme « Village Phone » mis en œuvre au Bangladesh, l'une des expériences réussies les plus connues en matière de développement international. Il fournit un modèle à partir duquel lancer des projets durables qui permettent aux pauvres des zones rurales d'avoir accès aux télécommunications en créant de nouvelles microentreprises viables et en élargissant la clientèle des sociétés de télécommunication de façon lucrative.

Information and communication technology for peace: The Role of ICT in Preventing, Responding to and Recovering from Conflict

51. Ce rapport, publié en collaboration avec le Gouvernement suisse, est une introduction au projet sur les TIC pour la paix¹². Il présente une analyse préliminaire de la façon dont les TIC peuvent être utilisées pour désamorcer les conflits, gérer des opérations de maintien de la paix, faire face aux conséquences des conflits et promouvoir la stabilisation après les conflits.

52. La première partie du rapport expose l'origine de la notion de TIC pour la paix dans le cadre du Sommet mondial sur la société de l'information et, d'une façon plus générale, le rôle que les TIC pourraient jouer dans le domaine de la gestion des conflits. La seconde partie comporte de nombreux exemples illustrant l'utilisation des TIC avant, pendant et après les conflits. Cette publication met en évidence à la fois les enjeux et les possibilités de développement des TIC pour la paix afin de mieux faire prendre conscience de la question et de renforcer la cohésion de cet important nouveau domaine d'activité.

Reforming Internet Governance: Perspectives from the Working Group on Internet Governance

53. Lors de la phase de Genève du Sommet mondial sur la société de l'information, les gouvernements ont adopté un Plan d'action priant le Secrétaire général de l'ONU de constituer un Groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet auquel 40 représentants des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile ont été nommés. Cette publication est un recueil de documents que les anciens membres du Groupe et son secrétariat ont établis depuis la publication du rapport de juillet 2005¹³. Les auteurs y font part de leurs réflexions personnelles concernant l'intérêt de la coopération multipartite au sein du Groupe et au-delà, des questions de fond essentielles et les propositions de réforme institutionnelle qu'examine actuellement la communauté internationale.

The Promise of Broadband Wireless Communities

54. La seconde édition de cet ouvrage présente et résume les travaux que le Groupe d'étude et le Wireless Internet Institute ont menés depuis 2002 sur le rôle fondamental du déploiement de l'infrastructure sans fil à large bande dans la réduction de la fracture numérique¹⁴.

55. Sous la direction du W2i et du Groupe d'étude et avec l'appui financier de plus de 30 organismes du secteur privé, cet ouvrage est le résultat d'une série de réunions et de publications visant à sensibiliser l'opinion, à dégager des consensus, à mettre en commun les pratiques optimales, à former les responsables de la réglementation et à étudier des modèles commerciaux viables. Il a été à l'origine de plusieurs initiatives phares, portant notamment sur l'accélération de la libéralisation de la politique relative à l'utilisation du spectre sans licence, la mise en place d'un corridor numérique sans fil dans l'État de Rio de Janeiro, le lancement de l'association Wireless Philadelphia et le déploiement d'une infrastructure sans fil à large bande dans l'ensemble de l'État rural de Jigawa au Nigéria.

56. Cet ouvrage tente de faire la lumière sur les aspects essentiels des technologies d'accès sans fil à l'Internet qui devraient retenir l'attention des pouvoirs publics, des organismes internationaux de développement et des organisations non gouvernementales dans de nombreuses situations difficiles liées aux anciennes réglementations, à des obstacles d'ordre administratif et à l'opposition des opérateurs de télécommunication en place.

Open Access for Africa – Challenges, Recommendations and Examples

57. Cette publication exploite les résultats du séminaire sur le libre accès¹⁵ organisé à Maputo les 10 et 11 mai 2005 par le Groupe de travail sur l'environnement porteur en partenariat avec le Centre de recherches canadien pour le développement international (CRDI), l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'Université Eduardo Mondlane et l'Institut royal de technologie de Stockholm. Les principaux thèmes du séminaire ont porté sur les formules de libre accès, une dorsale panafricaine en fibre optique, les modèles de financement et la réglementation des technologies de libre accès. Les 150 participants venus d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine et d'Amérique du Nord ont débattu des technologies de libre accès dans le cadre des régions en développement et notamment de l'Afrique subsaharienne.

58. Cette publication¹⁶ examine les divers aspects d'un élargissement de l'accès à l'infrastructure et aux services informatiques et télématiques en Afrique : recensement des acteurs compétents, adoption des technologies adéquates, mise en place de la réglementation appropriée et moyens d'encourager l'esprit d'initiative des chefs d'entreprise nécessaire à la constitution de réseaux informatiques et télématiques durables en Afrique.

WSIS and the Future of ICT

59. Cette revue, une contribution à la seconde phase du Sommet mondial sur la société de l'information, constitue une introduction aux questions essentielles liées aux TIC, à la mondialisation et au développement ainsi qu'au projet complexe du Sommet mondial sur la société de l'information et donne un aperçu de certaines des tâches à entreprendre. Les travaux publiés témoignent de la réussite de l'approche multipartite du Groupe d'étude sur les TIC en présentant les réflexions de représentants des pouvoirs publics, des milieux universitaires, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales.

E. Contribution au suivi et à la mise en œuvre du Sommet mondial sur la société de l'information

60. La responsabilité du suivi du Sommet mondial sur la société de l'information est très largement partagée; elle appartient à tous les acteurs. L'ONU a un rôle central à jouer et un large mandat à cet égard ainsi que dans la mise en œuvre des textes issus du Sommet. Le mandat du Groupe d'étude sur les TIC est arrivé à échéance fin 2005, mais les travaux entrepris sous sa direction se poursuivront et continueront de concrétiser les projets du Sommet et de faire avancer les choses, comme indiqué ci-après.

61. Le Conseil économique et social a par ailleurs été chargé par l'Assemblée générale de superviser la suite donnée à l'échelle du système aux textes issus des phases de Genève et de Tunis et de revoir, à sa session de fond de juillet 2006, le mandat, la composition et le programme de la Commission de la science et de la technique au service du développement. En ce qui concerne la mise en œuvre multipartite, un dispositif complet et cohérent de suivi à l'échelle du système a été mis au point et approuvé par le Comité de haut niveau sur les programmes, le DAES, le PNUD, l'UIT et les autres organismes compétents des Nations Unies étant chargés d'en faciliter l'exécution.

1. Projet du Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques informatiques et télématiques

62. En 2005, le Groupe d'étude sur les TIC s'est employé à créer une synergie entre ses activités et celles du projet du Compte de l'ONU pour le développement concernant le renforcement des capacités en matière d'élaboration des politiques informatiques et télématiques, actuellement mises en œuvre par le DAES en collaboration avec les commissions régionales, le PNUD et la CNUCED. Ce projet vise à mieux sensibiliser les pays en développement et les pays à économie en transition et à y créer des capacités durables pour élaborer des politiques et des

stratégies nationales globales et viables afin de mettre les TIC au service du développement.

63. Financé au titre de la quatrième tranche du Compte pour le développement, ce projet vise à fournir une formation, une assistance technique et des services consultatifs aux décideurs et aux dirigeants des pays en développement. Situé dans le prolongement des initiatives informatiques et télématiques des commissions régionales, il comporte une série d'activités régionales, notamment des études sur les stratégies informatiques et télématiques des pays en développement, des ateliers régionaux et en ligne, ainsi qu'une assistance technique à l'élaboration de politiques et de stratégies informatiques et télématiques dans certains pays en développement. Il vise en outre à constituer un réseau entre les acteurs des TIC et les dirigeants qui facilitera la coopération régionale et internationale dans le domaine des TIC au service du développement.

64. Ce projet encourage également une participation systématique et concrète des pays en développement à la définition des priorités internationales dans le domaine des TIC en aidant les dirigeants de ces pays à participer aux conférences régionales et internationales sur les politiques en la matière.

2. Consultations relatives à l'alliance mondiale

65. À la demande du Secrétaire général de l'ONU, le Président du Groupe d'étude sur les TIC a conduit pendant un an et demi un vaste processus de consultation parmi les membres du Groupe et l'ensemble des parties prenantes du monde de l'informatique et des télécommunications au service du développement pour recueillir les vues de ces derniers sur la proposition visant à constituer une alliance mondiale en faveur des TIC et du développement. Cette alliance répondrait à la nécessité de disposer d'une instance internationale ouverte à tous qui permette un dialogue intersectoriel multipartite sur les politiques à suivre, dont la gestion soit explicite et transparente et qui soit consacrée à l'utilisation des TIC aux fins d'une meilleure réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international.

66. Pour recueillir les vues des parties prenantes, le Groupe d'étude a profité des réunions organisées par ses soins et par ses partenaires, à savoir notamment : de manifestations régionales conduites par la Commission économique pour l'Afrique, le Réseau régional arabe et le Réseau régional asiatique; d'une rencontre organisée dans les locaux de la Chambre de commerce internationale à Paris à l'intention du secteur des entreprises; d'une consultation ayant réuni à Genève des représentants de la société civile et des pouvoirs publics. Des consultations ont en outre été régulièrement organisées en ligne sur le site Web du Groupe d'étude et par l'intermédiaire de listes d'envoi. Les principes et éléments de l'alliance mondiale ont été affinés au fur et à mesure à partir des réactions recueillies en continu.

67. L'alliance mondiale, qui s'appuiera sur les travaux entamés et les données d'expérience acquises par le Groupe d'étude et ses prédécesseurs, devrait être l'entité multipartite de la prochaine génération responsable des TIC au service du développement qui pourra tirer parti des atouts de ses partenaires et collaborateurs afin de faire de la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international une réalité (voir par. 83).

F. Activités diverses

68. En 2005, le Groupe d'étude a continué d'appuyer diverses activités entreprises au cours des années précédentes.

1. Contribution à la mise au point d'une stratégie en matière de TIC pour le système des Nations Unies

69. Pour tirer le meilleur parti des possibilités sans précédent qu'offrent les TIC au regard de la création et de la gestion du savoir à l'échelle du système, le Groupe d'étude a entrepris, en collaboration avec le réseau des responsables des services informatiques du système des Nations Unies, d'élaborer, conformément à la résolution 57/295 de l'Assemblée générale, une stratégie globale en la matière à l'échelle du système. Les membres du Groupe d'étude se sont réunis périodiquement et ont produit un certain nombre de documents présentant leurs avis et recommandations. Le Groupe d'étude continue ainsi de mettre sur pied des dispositions et des prestations.

2. Organisation mondiale du commerce, commerce électronique et technologies de l'information

70. En 2005, en collaboration avec la Fondation Markle, sous le titre « WTO and its relationship to Internet governance », le Groupe d'étude sur les TIC a consacré un rapport à une entité dont l'influence sur la gouvernance des technologies de l'information est à la fois considérable et sous-estimée¹⁷. Dans la mesure où elle applique au commerce électronique un système d'échange fondé sur des règles, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) joue un rôle de premier plan dans la gouvernance de l'Internet depuis 1995 et a continué de le faire plus récemment dans le cadre des consultations de Doha. Ce rapport contribue au débat plus large sur un aspect des travaux de l'OMC qui revêt une importance particulière pour l'avenir et pour l'Internet; il vise à mieux faire comprendre le rôle de l'OMC dans la gouvernance de l'Internet et à encourager la mise en place d'un système de gouvernance plus efficace – et, à terme, plus équitable – pour les technologies actuelles et nouvelles qui constitueront les fondements et le moteur d'une grande partie de l'économie mondiale.

3. Informatisation des villes dans la région de l'Asie et du Pacifique

71. Le cinquième Forum annuel sur l'informatisation des villes dans la région de l'Asie et du Pacifique s'est tenu à Shanghai (Chine), le 30 mai 2005¹⁸. Ce forum a été lancé par le Gouvernement municipal populaire de Shanghai et le DAES de l'ONU. Il était coparrainé par le réseau régional asiatique du Groupe d'étude, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'UNITAR, l'Office chinois de l'informatisation du Conseil d'État, les Ministères chinois de la science et de la technologie et l'Académie des sciences chinoise.

72. Le Forum de 2005, qui avait pour thème les TIC au service du développement, a été l'occasion de débats approfondis et de vastes échanges de vues à propos des actions à mener pour combler la fracture numérique au sein des populations et des moyens de faire en sorte que tous les citoyens de la région de l'Asie et du Pacifique puissent bénéficier des TIC. Quelque 1 100 représentants venus de 44 pays ont

participé à cette rencontre, ainsi que des représentants d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies et un large éventail d'organismes de la société civile.

4. International Council for Caring Communities (ICCC)

73. En 2005, le Groupe d'étude sur les TIC a poursuivi la collaboration qu'il entretient depuis plusieurs années avec l'International Council for Caring Communities (ICCC). Avec le Programme des Nations Unies sur le vieillissement, le DAES, le Département de l'information de l'ONU et des partenaires du secteur privé, le Groupe d'étude a coparrainé un concours universitaire international de création sur les TIC et le vieillissement organisé par l'ICCC pour encourager la recherche et la conception de projets visant à intégrer les personnes âgées dans la société du savoir et montrer l'intérêt des TIC dans le contexte du vieillissement de la population.

74. Le 9 juin 2005, l'ICCC a organisé une conférence au Siège de l'ONU à New York sur le thème de la promotion d'un environnement porteur sur les plans musical, technique, culturel et sanitaire. Cette conférence a été préparée en collaboration avec le Programme sur le vieillissement du DAES, le Groupe d'étude sur les TIC, l'Institut Rusk de médecine rééducative de l'Université de New York et le Global Music Healing Institute. Elle a notamment eu pour thème les TIC en tant que moyen de promouvoir la prestation de soins de santé en milieu rural et urbain, les nouvelles technologies en musique et en médecine, la capacité de la musique à établir un dialogue entre les enfants ainsi que l'incidence des rythmes musicaux et leur utilisation dans le domaine médical.

V. Évaluation et voie à suivre : les TIC au service du développement et le Programme des Nations Unies pour le développement

75. Lors des réunions qu'ils ont tenues pendant ces quatre années, les membres du Groupe d'étude ont examiné en détail les réussites obtenues et les difficultés rencontrées afin d'évaluer les retombées de leurs travaux, de vérifier si le Groupe avait atteint ses objectifs et de déterminer les conséquences éventuelles des possibilités et des risques existant pour les actions et initiatives à mener dans le domaine des TIC en faveur du développement.

76. Il a été convenu que le Groupe d'étude avait atteint ses principaux objectifs. Il a répondu à un besoin manifeste et largement admis, celui de disposer d'un instrument de politique générale véritablement mondial, qui permette un dialogue multipartite et la recherche d'un consensus sur les moyens de tirer parti des possibilités qu'offrent les TIC pour promouvoir le développement.

77. L'augmentation régulière de la participation des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé aux activités du Groupe d'étude témoigne de la constitution d'un noyau d'organismes concernés et actifs répondant à un besoin concret. L'appui spécial du Secrétaire général aux TIC, la relation directe du Groupe avec le Conseil économique et social et d'autres organismes et organes essentiels des Nations Unies ont conféré au Groupe une notoriété internationale et lui valent la participation active de personnalités éminentes et de spécialistes de tous les secteurs

concernés. La structure décentralisée des groupes de travail thématiques et des réseaux régionaux a assuré de vastes échanges sur les plans géographique et institutionnel en mettant en place une tribune impartiale où peuvent être présentées les vues régionales et sous-régionales, les perspectives et les préoccupations de toutes les parties prenantes. De l'avis général, le Groupe d'étude sur les TIC a eu un impact réel et fructueux sur l'élargissement des résultats, du rayonnement et de l'efficacité des actions sur le développement en y associant divers partenaires compétents selon une formule équilibrée. La diversité des vues qu'il représente, ainsi que le fait qu'il ne participe pas aux activités opérationnelles et à leur financement ont contribué à donner du Groupe l'image d'un intermédiaire honnête et neutre.

78. Certaines de ses réalisations ont été mises en avant. Le Groupe d'étude a pu exercer une influence sur la concertation à propos des actions à mener, tant dans les instances intergouvernementales que parmi les différentes parties prenantes, et a apporté une contribution aux négociations intergouvernementales. Il a mené avec succès des activités pour évaluer les progrès de l'utilisation des TIC au service du développement en mettant en place un lieu d'échange ouvert, non conflictuel et sans mandat de négociation pour promouvoir le dialogue intersectoriel sur les principales préoccupations et questions de politique générale. Le Groupe d'étude a également réalisé des produits concrets et notamment une série de 12 ouvrages sur des thèmes liés aux TIC au service du développement, qui ont largement contribué au succès de ses campagnes de sensibilisation auprès des acteurs du développement, des dirigeants et des décideurs et au renforcement des capacités de ces derniers. Parmi les succès du Groupe, il convient de citer : l'organisation de trois forums thématiques mondiaux dont le niveau de participation a été satisfaisant, l'organisation de trois tables rondes de haut niveau sur les liens entre les TIC, les sciences et techniques et les objectifs du Millénaire pour le développement, une importante contribution au Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement dans le cadre du Groupe de travail sur les indicateurs des TIC et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les retombées satisfaisantes de l'initiative Global e-Schools and Communities. La dernière année de son mandat, le Groupe a continué de donner des avis au Secrétaire général sur la stratégie informatique et télématique de l'ONU et sur l'intégration concrète des TIC dans la gestion et la planification de l'Organisation dans le cadre plus large du Sommet mondial de 2005 et de la réforme de l'Organisation.

79. Le Groupe d'étude a réussi à conserver un fonctionnement rationnel, souple, avec relativement peu de lourdeurs administratives et des services de secrétariat limités en unissant ses efforts avec un grand nombre de partenaires désireux de prendre à leur charge ses activités.

80. Toutefois, la portée et la viabilité des initiatives et des activités du Groupe d'étude ont parfois été limitées par plusieurs paramètres tenant à sa composition, ainsi qu'à ses procédures et pratiques, et notamment par sa composition fixe et limitée; la représentation et la contribution inadéquates de divers groupes d'acteurs, en particulier le milieu universitaire, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées; le manque de clarté de la répartition des responsabilités entre les différentes composantes du Groupe (bureau, membres, réseaux); l'absence de politiques claires à propos des responsabilités des membres et la divergence des attentes quant aux niveaux de participation; l'absence de politiques uniformes concernant la constitution de partenariats; le caractère limité des ressources et des

mécanismes de financement restrictifs; l'absence d'objectifs mesurables et d'évaluation systématique.

81. Malgré ses limites, le Groupe d'étude sur les TIC a montré l'intérêt de la collaboration et de la coopération.

82. Les consultations conduites par le Groupe ont révélé qu'un accueil favorable était réservé à l'idée d'un suivi fondé sur une tribune multipartite plus large sans fonctions opérationnelles qui tirerait parti des réalisations antérieures et corrigerait ses lacunes, exploiterait pleinement les possibilités pour promouvoir la mise en œuvre du programme des Nations Unies en faveur du développement issu du Sommet de 2005 sur les suites données à la Déclaration du Millénaire et du Sommet mondial sur la société de l'information et renforcerait l'approche multipartite de la formulation des politiques internationales.

83. Les conditions de la mise en place de ce suivi sont désormais réunies. Le Secrétaire général a récemment approuvé le lancement de l'alliance mondiale pour les TIC et le développement. Cette alliance tiendra sa séance inaugurale le 19 juin à Kuala Lumpur, sous les auspices du Gouvernement malaisien. Elle aura pour mission de faciliter et promouvoir l'intégration des TIC dans les activités en faveur du développement et de permettre un dialogue multipartite et intersectoriel ouvert sur les politiques à mener, qui ne privilégie aucune partie. Elle contribuera ainsi à mettre en rapport les textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information avec l'ensemble du programme de développement des Nations Unies. Cette alliance a pour objet de compléter et d'appuyer les institutions et réseaux en place en fonctionnant comme un instrument multipartite indépendant des processus particuliers tels que le Sommet mondial sur la société de l'information tout en conservant un lien avec l'ONU avec l'appui du Secrétaire général et sous les auspices du Conseil économique et social. Elle exploitera et poursuivra les travaux menés dans le cadre des initiatives précédentes, telles que le Groupe d'experts sur l'accès aux nouvelles technologies et le Groupe d'étude sur les TIC, en faisant fond sur les données d'expérience du processus du Sommet mondial sur la société de l'information.

84. Constituée à partir des conclusions des consultations multipartites approfondies menées par le Groupe d'étude sur les TIC, l'alliance mondiale fonctionnera essentiellement comme un réseau décentralisé, ouvert à tous les participants, notamment aux pouvoirs publics, aux entreprises, à la société civile et aux organisations internationales. Elle s'emploiera à élargir le cercle des participants au débat sur les politiques et les partenariats au-delà du groupe d'acteurs habituels en y associant activement les groupes qui ne sont pas suffisamment représentés, en particulier les partenaires non gouvernementaux des pays en développement, les médias, les milieux universitaires, les jeunes et les femmes.

85. L'alliance organisera des événements thématiques sur les questions fondamentales liées au rôle des TIC dans le développement économique et l'éradication de la pauvreté, l'emploi et l'entreprise dans le cadre d'hypothèses de croissance favorables aux pauvres, en faisant une large place à la santé, à l'éducation, à la problématique hommes-femmes, aux jeunes, aux personnes handicapées et aux groupes défavorisés. Les participants se fédéreront par groupe autour de thèmes particuliers ouverts au débat en fonction de leurs intérêts.

VI. Conclusion

86. Après la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information s'ouvre une nouvelle phase d'activité dans le domaine des TIC au service du développement. On discerne déjà un mouvement de convergence vers les principales activités de développement, alors qu'il devient évident que de nombreux objectifs de développement convenus à l'échelle internationale ne pourront être atteints sans intensifier considérablement les efforts. Avec leurs effets démultiplicateurs, les TIC ont un large potentiel inexploité qui peut être mis à profit. Les réseaux informatiques et téléphoniques ne permettront toutefois pas à eux seuls d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 – ce sont des réseaux humains qu'il faudra aussi mettre en place.

87. La tâche est trop vaste pour être du seul ressort des pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile ont chacun une contribution spécifique à y apporter. Les organisations intergouvernementales telles que l'Organisation des Nations Unies catalysent l'innovation, à la fois en offrant des lieux d'échange et un dispositif où les parties peuvent travailler ensemble à la réalisation de leurs objectifs communs et en opérant une synthèse des pratiques optimales et des enseignements tirés de l'expérience en s'appuyant sur le savoir de l'ensemble du système.

88. Il faut maintenir la dynamique mise en place par les acteurs du développement en 2005 et élargir les efforts pour sensibiliser, éduquer, renforcer les capacités et donner naissance à une action globale durable non seulement pour que toutes les populations de la planète aient accès au téléphone et à l'Internet, mais aussi pour que les citoyens d'aujourd'hui et les générations futures mènent une existence plus saine, meilleure et plus épanouissante.

Notes

¹ La présente section se fonde sur les travaux de recherche et les conclusions présentées dans *Information and Communications for Development 2006: Global Trends and Policies*. Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale : Washington, 2006, ainsi que sur des travaux de M. Tadao Takahashi (Brésil), membre du Bureau du groupe d'étude sur les TIC.

² WSIS-05/TUNIS/DOC/6(Rev.1), par. 88.

³ <<http://www.unicttf.org/perl/documents.pl?id=1525>>.

⁴ <<http://www.unicttf.org/perl/documents.pl?id=1570>>.

⁵ <<http://www.unicttf.org/perl/showdoc.pl?area=8tf>>.

⁶ <<http://www.unicttf.org/perl/showdoc.pl?area=9tf>>.

⁷ <http://www.unicttf.org/perl/showdoc.pl?area=ms5>>.

⁸ <<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/UN/UNPAN021532.pdf>>.

⁹ <<http://www.gesci.org/gesci/publisher/index.jsp?aID=89&nID=116&pID=97>>.

¹⁰ <<http://www.unicttf.org/perl/documents.pl?id=1544>>.

¹¹ <<http://www.unicttf.org/perl/documents.pl?id=1545>>.

¹² <<http://www.unicttf.org/perl/documents.pl?id=1571>>.

¹³ <<http://www.unicttf.org/perl/documents.pl?id=1572>>.

¹⁴ <<http://www.w2i.org/publications/PoBBWC05/index.html>>.

¹⁵ <<http://www.openaccess.uem.mz>>.

¹⁶ *Open Access for Africa: Challenges, Recommendations and Examples* (publication des Nations Unies, numéro de vente : OS.II.A.14).

¹⁷ <<http://www.unicttf.org/perl/documents.pl?id=1536>>.

¹⁸ <http://www.unpan.org/directory/conference/guest/browseoneconference.asp?conference_id=1837>.
